Validation d'acquis

Donnez la possibilité à vos collaboratrices et collaborateurs de gérer leur carrière et de devenir les véritables acteurs de leur évolution professionnelle.

Le Service Formation Continue & Alternance vous propose différents dispositifs

La Validation des Acquis de l’Expérience (VAE)

La VAE permet la prise en compte de votre expérience professionnelle et/ou sociale et personnelle pour l’obtention de tout ou partie d’un diplôme.

Pour en savoir + sur la VAE

La Validation des Etudes Supérieures (VES)

La VES permet de valider tout ou partie d'un diplôme sans suivre de cours, grâce à vos études et/ou formations suivies en France ou à l'étranger.

Pour en savoir + sur la VES

Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP)

La VAPP permet d'accéder à un niveau d’études auquel vous ne pouvez prétendre avec les diplômes que vous possédez.

Pour en savoir + sur la VAPP

Contact
Service Formation Continue & Alternance
sfca@univ-rennes2.fr
02 99 14 20 36
Bureau Reprise d’Études et Validation des Acquis (REVA)
reva@univ-rennes2.fr
02 99 14 20 38